

LES PROCÉDÉS TRADITIONNELS D'ATTRIBUTION DE PRÉNOMS À L'ÉPREUVE DES MUTATIONS SOCIOLINGUISTIQUES À TIZI-OUZOU

Sini Chérif
Université M. Mammeri
Tizi-Ouzou
Algérie

Résumé :

L'évolution des procédés d'attribution de prénoms à Tizi-Ouzou fait partie des éléments visibles des mutations sociolinguistiques en cours dans cette région. En plus de l'hybridation et de la refondation que connaît le kabyle dans cette région, du fait respectivement de l'accélération de l'urbanisation du mode de vie social et des implications sociolinguistique de la grammatisation en devenir, la fragilisation de la transmission intergénérationnelle des procédés d'attribution de prénoms dans cette région constitue un autre signe des mutations socioculturelles en cours et rappelle à bien des égards celles des formes orales standardisées du kabyle.

Mots-clés :

Prénoms. Procédés d'attribution. Mutations sociolinguistiques.

Abstract :

The evolution of the process of attributing first names in Tizi-Ouzou is a part of visible phenomena of sociolinguistic mutations which occur in this region. More than the hybrid forms and the rebuilding that the kabyle language knows in this region, and which is due to the acceleration of urbanization of social life and to the sociolinguistic implication of grammatization on perspective. Moreover, the transmission of attributing process of first names from a generation to another becomes fragile and this fact constitutes, in this region, another element of sociocultural occurring mutations. It suggests, in many ways, the changes which influence the standard oral forms of the kabyle language.

Key-words :

First names; attributing process; sociolinguistic mutations.

Un contexte de mutations

L'évolution des procédés d'attribution de prénoms à Tizi-Ouzou fait partie des éléments visibles des mutations sociolinguistiques en cours dans cette région. En plus de l'hybridation et de la refondation que connaît le kabyle dans cette région, du fait respectivement de l'accélération de l'urbanisation du mode de vie social et des implications sociolinguistique de la grammatisation¹ en devenir, la fragilisation de la transmission intergénérationnelle des procédés d'attribution de prénoms dans cette région constitue un autre signe des mutations socioculturelles en cours et rappelle à bien des égards celles des

1. Outillage intellectuel d'une langue non écrite ou écrite avec une autre graphie que le latin. Cela concerne l'adoption / adaptation de la graphie latine, la description de la langue en question au moyen d'un métalangage d'une langue européenne écrite avec l'alphabet latin, l'explicitation de sa grammaire, confection de dictionnaires et d'autres produits de l'écrit. (cf. Les travaux de Sylvain Auroux)

formes orales standardisées du kabyle. Naturellement, il est difficile de souscrire à l'idée d'une volonté de ne plus reproduire les chants, les berceuses, les devinettes, les contes, les proverbes, etc. qui rythmaient la vie quotidienne d'il y a quelques décennies, cela faisant partie d'un tout en évolution et accompagnant les implications socioculturelles et socio-langagières de la modernisation de la langue kabyle et du mode de vie en famille nucléaire, de l'urbanisation sociale et de l'émancipation plus ou moins visible de la femme/mère qui se traduit particulièrement dans l'accès de celle-ci au travail rémunéré mensuellement et à la responsabilité de tout genre ; ce qui exige d'elle de confier ses enfants aux établissements de la petite enfance avant de les mettre à l'école où ils fréquentent plutôt l'arabe ou le français selon qu'ils sont inscrits dans l'enseignement public ou privé.

Concernant l'attribution des prénoms, il en est autrement. En effet, celui-ci apparaît comme un choix plutôt libre et libéré des contraintes traditionnelles justement du fait de la généralisation progressive du mode de vie de famille nucléaire qui semble induire une espèce de fragilisation dans la chaîne de reproduction des valeurs communautaires dont les pratiques langagières, y compris en zones villageoise et rurale. Evidemment, la nature de ce choix et la liberté qui le suppose s'inscrivent aussi dans cette évolution en devenir et en rapport à la fois avec l'accélération de l'évolution du mode de vie de plus en plus urbanisée et les effets culturels de la mondialisation en cours, notamment la perception, la conception et les voies de la réussite sociale. On pourrait à présent soutenir que l'idée qui fait de la femme kabyle, et traditionnelle en général, la gardienne des traditions est mise à rude épreuve ; car maintenant qu'elle dispose de possibilités de choisir, elle ne semble pas se soucier spécialement de ces traditions. Elle opte plutôt pour des projets de parcours sociaux dont les éléments culturels ka-

byles, dont le prénom et les formes orales standardisées, ne paraissent pas tenir un rôle important encore moins déterminant qui pourrait justifier la nécessité de les défendre en le transmettant aux générations montantes. Loin de lui faire un reproche, il s'agit de réajuster cette idée en fonction des évolutions en cours et de rappeler que ce statut de gardienne de traditions apparaît à présent en rapport avec le conditionnement social lié au mode de vie traditionnel et de reproduction intergénérationnelle des règles de vie en communauté condensées dans les traditions... orales.

L'objet de la présente contribution concerne donc cet aspect des mutations socioculturelles et sociolinguistiques constatable au moyen de l'observation directe, participante ou indirecte mobilisant successivement questionnaire et entretien intersubjectif avec des partenaires rencontré(e)s lors des enquêtes menées pour le compte du projet de recherche sur les pratiques langagières et les transmissions intrafamiliales de langues en milieu plurilingue, en association avec le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle.

De quelques procédés traditionnels d'attribution de prénoms : un héritage en rupture ?

- **Le(s) prénom(s) de grands-parents et/ou aïeux :**

C'était une pratique quasi-générale dont l'exception paraît être la disparition répété des enfants mâles à la naissance ou après quelques jours, mois ou années qui, comme pour se protéger de cette mort, exige un prénom que porte "habituellement" une personne appartenant à la basse classe de l'échelle sociale : l'esclave et/ou le boucher (nous y reviendrons plus loin). C'était dans la logique de la transmission intergénérationnelle du patrimoine immatériel que de reproduire le prénom, généralement, du grand-père paternel dans le souci de préser-

ver sa mémoire et dans l'espoir que le nouveau-né hérite de ses qualités physiques et morales. Les mises en discours recueillies à ce sujet font preuve de croyance à l'idée de présence permanente du défunt parmi ses descendants au moyen de la reproduction de son prénom comme si celui-ci le porterait et sa reproduction garantirait alors cette permanence et ce lien. Son abandon serait-il synonyme de rupture de ce lien avec le passé et les Anciens ? «*Oui*», réplique sans hésitation Lounès, monolingue de 90 ans. Selon, Mohand, monolingue de 87 ans, cela pouvait même être interprété parfois comme «*un choix de reniement et donc de trahison envers ceux qui nous ont donné la vie et élevé*».

C'était aussi dans la logique de l'identification généalogique et ... tribale qui a précédé l'établissement de l'état-civil occidental impliquant l'écriture : Amar n Said n Amar n izraxfawen ou Mohand u Qasi n Ahmed n Ali n Moh n Amar¹... On connaît les effets de l'établissement colonial de l'état-civil sur ce lien généalogique, notamment en imposant un nom de famille à la manière européenne : malgré la résistance et l'éveil de beaucoup, les ruptures généalogiques font légion si bien que plusieurs membres issus d'un même aïeux portent des noms patronymiques différents et leurs descendants se comportent et se considèrent ainsi...

Cette reproduction du prénom parental concerne en principe le premier né des fils ou du petit fils ou encore arrière petit fils. Mais il arrive que le prénom du grand-père soit attribué au second, au troisième, voire au dernier né petits-fils quand la nouvelle naissance coïncide, par exemple, avec la disparition de celui-là. Elle peut aussi concerner un disparu aîné et même

1. Refrain d'une chanson de Sliman Azem : "Mohand de Kaci d'Ahmed d'Ali de Moh d'Amar..."

un disparu autre que le grand père : le père ou un frère ou même un parent quand celui-ci, de la même lignée que le nouveau-né, jouit d'une grande estime familiale ou communautaire pour ses valeurs exceptionnelles. Une nouveau-née fille peut aussi recevoir le prénom de la grand-mère paternelle, etc. La règle tout comme sa morale paraît être de même nature que celles dans le cas d'un nouveau-né garçon ; sauf qu'ici ce sont uniquement les qualités morales et physiques de la porteuse qui motivent la réattribution : la succession importe peu...

Dans bien des cas, cette reproduction peut se faire du vivant du grand-père et du porteur en général. Dans ce cas, elle semble être motivée par les traits de la personnalité du porteur que l'attribution souhaite reproduire chez le nouveau porteur : «*nif, tirugza, tissas id ibwi i baba-s*», c'est à dire "l'honneur, la virilité et le courage qu'il a hérité de son père", résume Smina, monolingue de 94 ans.

Dans ces conditions, on pourrait aisément déduire que le prénom n'est pas choisi : il s'impose de tradition. Autrement dit, les parents géniteurs et porteurs ne devaient pas protester car le nouveau-venu au monde par eux, appartient à la communauté familiale avec tout ce que cela sous-entend en ce qui concerne l'ordre communautaire justement à ne pas outrepasser pour s'assurer la protection et ne pas risquer l'ex-communication...

- **Un prénom pour préserver de la mort**

Il ne concerne généralement que les garçons. Mais, dans bien des cas, on a attribué à des filles le prénom Taklit, féminin de Akli qui signifie l'esclave. Akli était choisi donc lorsque les enfants mâles mourraient prématurément, à la naissance ou après quelques jours, mois ou années. La croyance était qu'avec un tel prénom, qui porte l'individu selon cette logique et non l'inverse, la mort répugnera à le "prendre", c'est-à-dire à le ravir, à le re-

prendre. Arav est l'autre prénom attribué dans les mêmes conditions. Cependant, celui-ci ne semble pas avoir eu d'équivalent féminin. Il faut noter que chacun des deux prénoms est parfois accompagné de celui de Mohand qui est un abrégé de Mohammed¹. Ainsi, selon la croyance, Mohand-Akli et Mohand-Arav permettraient de préserver de la mort. Pourrait-on émettre l'hypothèse que s'il est vrai que dans le cas de Akli, les attributs négatifs de celui-ci feraient repousser la mort alors que dans le cas de Arav, ce serait positif, en ce sens que celui-ci, du fait de son lien avec la religion musulmane que les Kabyles pratiquent, protégerait contre la mort. L'hypothèse mérite en effet la vérification car la présence attestée de Mohand dans les deux cas de figure la fragilise déjà... M'Barek, Yiddir, Mahrez, Latamen, Amara, etc., pour les garçons et Laakri, Taklit, Chafiâa, Aïcha, etc., pour les filles, protégeraient ainsi les nouveau-nés de la mort, selon cette croyance ancestrale en déclin particulièrement dans les familles nucléaires de constitution² en observation.

- Reproduire le prénom de la mère pour avoir un garçon

Quand une mère ne donne naissance qu'à des filles, il est de traditions qu'elle reproduise son propre prénom pour «*arrêter la série de filles*», comme on disait dans le temps. «*Oui, mais il ne faut pas reproduire le nom de la mère dès la première naissance sinon c'est la mère qui mourra*³», précise Hend, monolingue kabylophone de 93 ans. Il y aurait donc des règles ou plutôt des pruden-

1. Moh, l'autre abrégé de Moham(m)ed, accompagne parfois Akli pour avoir ainsi Moh-Akli ; mais pas Arab dit le plus souvent Mohand-Arab ou Mohand-Larbi, c'est-à-dire Mohand l'arabe.

2. Qui n'a pas transité par le foyer parental (qui peut être aussi une famille nucléaire), encore moins par la famille traditionnelle. La famille nucléaire de constitution suppose que le couple s'est établi directement dans son propre foyer sans avoir séjourné dans celui des parents.

3. C'est nous qui traduisons à partir du kabyle.

ces à observer, associées bien sûr à «*l'adhésion totale et sincère*» à cette croyance. Celles-ci seraient différentes selon les cas et les régions. Evidemment, on ne réattribue jamais le prénom de la mère à une nouveau-née de surcroît quand le couple n'a pas encore enfanté. On ne le fait pas donc quand le couple perd les naissances garçon et fille. Selon les témoignages recueillis, parfois on le faisait après une série de naissances de sexe féminin et cela même si on a déjà un garçon (généralement l'aîné) ; parfois, quand on a déjà plus de deux filles et sans frère aîné ; souvent quand le nombre de filles dépasse trois et sans frère aîné... La tradition ne semble donc pas répondre à des critères explicites et unifiés. Les situations seraient aussi diversifiées les unes des autres, généralement, en fonction des rapports de forces au sein du village qui, lui, se mesure là-aussi le plus souvent au nombre de membres mâles qui composent les familles et à la richesse en terre, en oliveraies, en bête de somme et en bétail de chacune d'elles. En revanche, le besoin, psychologique et sociologique, c'est-à-dire clanique, d'avoir un héritier paraît être le même partout et à la base de cette pratique parmi tant d'autres croyances qui nourrissent l'espoir d'enfanter un, voire des futurs hommes pour garantir la suprématie du clan ou au moins la survie du groupe.

De nos jours, cette pratique semble être en déclin. En effet, de toutes les familles auprès desquelles nous enquêtons sur les pratiques langagières intrafamiliales depuis 2003, aucun couple sans garçon ou dont le(s) garçon(s) est (sont) venu(s) après trois, quatre, voire huit filles, n'a eu recours à cette pratique. «*ça doit exister encore*, déclare Chabha (84 ans), *mais maintenant*, poursuit-elle, *il n'y a plus de distinction entre une fille et un garçon et maintenant il vaut mieux une fille. Et puis, aujourd'hui, elles* (les épouses en âges de procréer) *connaissent toutes les astuces pour avoir un garçon*», clôt-elle son tour de parole d'apparence en contradiction totale avec son idée initiale d'éga-

lité entre les deux sexes... D'apparence car l'égalité dont parle Chabha concerne en fait l'accès des jeunes femmes (par rapport à celles de sa génération sans doute) à l'instruction, au travail et *«au droit de donner un prénom à leurs enfants car dans notre temps ce n'était pas comme ça»* précise-t-elle sans regret apparent d'autant plus que sa belle-fille (ou sa bru pour rester dans l'air de son temps) l'interrompt pour témoigner de l'opposition de sa belle mère à l'idée de reproduire son prénom (Chabha) même après sa disparition : *«donnez à vos enfants les prénoms de leur temps»*, confirme Chabha. C'est peut-être pour cette même raison qu'aucune des personnes interrogées, y compris les monolingues dont l'âge varie entre 81 et 96 ans, ne semble tenir à la reproduction du prénom de la mère pour avoir un garçon...

En revanche, la croyance selon laquelle l'attribution du prénom Meriem à une naissance fille après deux ou trois autres filles permettrait d'"obtenir un garçon" est une pratique vérifiée auprès de certaines familles, y compris quand celles-ci évoluent dans l'algérois...

Références et signification de quelques prénoms kabyles ou kabylisés

En plus du procédés indiquant le statut d'enfant succédant à un enfant disparu prématurément ou né à la disparition du grand-père ou de la grand-mère paternels ou même du père, d'un frère ou autres parents du côté du père, les prénoms kabyles ou kabylisés s'inspirent de la place qu'occupe le nouveau-né dans la fratrie, de la nature, du nom de la période de la naissance et de la religion pour signifier respectivement l'âge du porteur, comparé aux autres frères et sœurs, sa beauté, quand il s'agit d'une fille, le jour, le mois ou la période de l'année de sa naissance...

- Selon la place dans l'ordre de la venue au monde

Vraisemblablement, cela ne concerne que les garçons. Les deux prénoms les plus utilisés sont Mokrane, c'est-à-dire "le grand" ou Amokrane, qui veut dire le "plus grand" ainsi que Meziane qui signifie "petit" ou Améziane, qui veut dire "le petit". On peut évidemment s'interroger à propos de la distinction entre Amokrane et Mokrane : a-t-elle toujours été ainsi ou induite par une éventuelle introduction ou suppression de la voyelle «a» en position initiale ? Est-ce que la distinction entre "le grand" (Mokrane) et "le plus grand" (Amokrane) est une simple différence ou implique-t-elle du sens et donc elle est motivée ? Les données recueillies n'offrent pas de précision : «Mokrane *negh* [ou] Amokrane *kif kif*», tranche Chavane, monolingue de 89 ans.

Au féminin, seul Tamazouzt semble avoir servi de prénom pour désigner la plus petite sœur, parmi les autres sœurs ou parmi l'ensemble de la fratrie qui comprendrait ainsi même les garçons. Selon Moh-Smail, trilingue kabyle-français-arabe âgé de 99 ans, on appelait le dernier né garçon Amazouz aussi mais à chaque fois ce prénom était suivi de celui du père désigné ainsi : Amazouz n Amar. Tout porte à croire qu'il s'agirait-là d'un second prénom car pour savoir qu'il était le dernier du père, il fallait la disparition de celui-ci. Par contre, celui de Tamazouzt semble fonctionner sur le principe qui régit la croyance selon laquelle en attribuant ce prénom, qui veut dire la plus petite mais aussi et surtout la dernière des filles sans doute, celui-ci mettrait fin aux naissances de sexe féminin... L'affection que rendrait le sens de ce prénom serait-elle à ce point spécifique aux garçons ? ou le serait-elle encore plus pour une dernière fille qui se ferait donc suivre d'une naissance masculine ?

- En rapport avec la nature et le physique

Djedjiga vient de *tadjedjigt* qui veut dire en kabyle «la fleur». Ourida et Ouerdia proviendraient de Ouerda qui signifie, en arabe, la rose et ne constituent donc pas l'équivalent de Djedjiga. Ce dernier préserve l'essence naturelle de celle qui le porte ; à la différence de Ouerda, Ourida, Ouerdia, etc., qui le seraient moins du fait de l'entretien dont la rose bénéficie ; ce qui réduit en quelque sorte l'état totalement naturel de "tadjedjigt".

Ferroudja est aussi la forme arabisée du kabyle *tafarroudjt*, la petite de la perdrix. Celle-ci est appelée en kabyle *tassekourt*. Une appellation d'où est issu le prénom, à la forme arabisée, Sekourra et son équivalent arabe kabylisé : h(a)djila. D'usage très peu fréquent et de plus en plus rarissime chez les générations montantes, ces prénoms sont-ils en voie d'extinction ? Même le prénom typiquement kabyle qui renvoie exclusivement à la beauté féminine est dans cette situation : Chabha qui veut dire "belle". Ce prénom dont semble s'inspirer celui, en arabe, Djamila, entretient-il un rapport spécialement avec la couleur blanche ou a-t-on plutôt tiré cet aspect de couleur de ce prénom, celle qui le porte étant, en effet, blanche de peau comme les habitants de la région kabyle et comparativement aux esclaves d'autrefois ? Cela est d'autant plus curieux que la couleur blanche se dit encore en kabyle "*temlel*", c'est-à-dire la blancheur ; une femme blanche de peau est donc *ttamellalt*, c'est à dire blanche comme un œuf qu'on désigne d'ailleurs avec le même mot : *tamellat*, au singulier, et *timellalin*, au pluriel... Au masculin, on dit *amellal* dont semblent provenir les patronyme *Amel(l)al* et probablement *Mellal*...

La redynamisation sociolinguistique du kabyle connaîtra à partir des années 1980 l'attribution de prénoms amazighs d'inspiration naturelle et de connotation physique : c'est le cas notamment de Tamila, Tanina, etc.

Le prénom Smina tire son origine du mot arabe *samīn* qui veut dire en arabe «grosse» ; «gros» au masculin. Spécifique à la gente féminine, ce prénom n'était pas du tout négatif comme semble l'être (ou le devenir) depuis quelque temps, c'est-à-dire depuis que la beauté féminine se mesure aussi à la finesse de la taille du corps. Autrefois, un corps féminin svelte ne signifiait pas spécialement la beauté. Par contre, il indiquait au moins l'insuffisance de la femme non seulement pour faire une «épouse complète» mais aussi pour constituer une force de travail et de (re) production, car en ce temps-là la femme, sauf dans quelques cas d'exception, devait aussi travailler dans les champs, accomplir des tâches si difficiles et soulever parfois des poids si lourds qu'un corps maigre ne pouvait pas supporter. La charge sémantique de ce prénom, rarement attribué actuellement, n'était pas donc identique au sens originel de ce mot en arabe. Il était positif et son attribution était motivée par la croyance selon laquelle la porteuse sera aussi forte que l'indique le contenu sémantique de ce prénom.

• **Selon le mois et... la période de l'année**

De tradition, on attribuait le nom du mois de naissance aux nouveau-nés, c'est-à-dire aux garçons. Ainsi, Les Ramd(h)anes seraient nés durant le mois sacré musulman qui coïncide avec le mois de carême et de jeûne. Les Chabanes, prononcé Chavane, du moins actuellement, seraient nés pendant le mois du même nom et qui précède celui de Ramd(h)ane ; les Hachour durant les fêtes d'el Hachoura, prononcée en kabyle *taâachourt* mais n'a pas donné de prénom féminin pour une raison évidente et liée à la religion. C'est d'ailleurs aussi le cas pour le prénom Laïd dans la région de Béjaia dont l'équivalent dans la région de Tizi-Ouzou est Bélaïd, en rapport dans les deux cas avec la fête religieuse musulmane : l'aïd. Celle-ci était-elle au masculin, depuis toujours, dans la région de Béjaia ? Cela

ne semble pas être le cas dans la région de Tizi-Ouzou : est-ce là la raison pour laquelle dans cette région on dit Bélaïd, prononcé d'ailleurs V'laid ?

Selon, ce raisonnement, est-ce que le prénom féminin kabyle *Tafsout* s'en est inspiré de ce procédé d'attribution et même de création de prénoms, ou c'est plutôt l'inverse qui se serait produit : le prénom *tafsout*, dont le sens en kabyle est le printemps, période par excellence de la beauté, de la fertilité et de la force reconstituée grâce à l'abondance de la nourriture, aurait-il inspiré la création et l'attribution de prénoms en lien non pas avec la période de l'année, comme c'est le cas dans *Tafsout*, mais des fêtes et des mois de pratiques religieuses ? Mais pour confirmer cette hypothèse, il faudrait vérifier si *Tafsout* ne serait-il pas un prénom créé récemment en rapport avec *Tafsout Imazighen*, le printemps des Amazighs... que les défenseurs kabyles de l'amazighité commémore le 20 avril de chaque année, en hommage au soulèvement étudiant d'abord puis populaire d'avril 1980. Il faudrait aussi remarquer que tous les Ramd(h)anes, les Chabanes ne sont pas forcément nés durant respectivement ces mois : dans bien des cas il s'agit de reproduction de prénoms attribués à des parents ascendants probablement selon ce procédé relatif au mois de naissance, parfois il s'agit aussi d'une remise à l'honneur de prénoms de parents, et même d'autres personnes sans lien direct avec l'ascendance, pour leurs qualités, généralement, morales. L'estime d'une personne peut donc donner lieu à la reprise de son prénom peut être pour perpétuer cette estime ou pour que le nouveau porteur ou nouvelle porteuse l'incarne et lui succède ainsi, etc.

Dans cette rubrique, il faut mentionner aussi le prénom *Djemmaa*, attribué à des garçons nés un vendredi, journée musulmane consacrée au repos et à la prière. Cela ne signifie pas que tous les *Djemaas* seraient du même jour de naissance :

certaines l'ont hérité d'un grand-père, d'un frère ou parents disparus, etc.

- **Appropriation/ kabyllisation de prénoms religieux de consonance arabe**

C'est sans doute le procédé qui a donné le plus grand nombre de prénoms et les plus utilisés. L'adoption des noms de prophètes et de messagers divins a donné en effet naissance à des prénoms d'inspiration islamique même lorsque le prénom se réfère aux deux autres religions monothéistes. En plus du plus répandu Moham(m)ed, généralement abrégé Mohand et souvent prononcé Moh, en plus de Hend, de Ahmed, Hamid, etc., il y a Smail, Brahim, Aissa, Moussa, Youcef, etc., mais aussi Mouloud, El Hachimi, Hocine et Fatima dans sa version kabyllisé Fadhma, Fetta, H'lima, Meriem, Hadjira, Bachir, Chérif, Boubkeur, Hamza, Tahar, Salah, Malik, Malika, Rabah, Rabiha, Saïd, Saïda, Karim, Karima, etc., ainsi que tous ceux qui commencent par Ab comme Abdelkader (généralement abrégé Kader), Abderrahmane, etc., et ceux dont le second composé est «ddine» comme Mahieddine, Azedine, Noureddine, etc. Depuis quelques décennies, ces prénoms cèdent de plus en plus la place à d'autres prénoms plus marqués encore religieusement (nous y reviendrons).

- **Des prénoms féminins sublimant l'Orient**

D'usage restreint et plutôt féminin, Tourquia, Tounsia, Baya seraient de création relativement récente. Ils seraient créés en sublimant la Turquie et la Tunisie : Baya aussi serait aussi en référence à l'épouse du Bey de Tunis, durant la période Ottomane. Mais pourquoi Tourquia et non pas Ottomania, féminin du nom ottoman avec lequel était désigné l'empire Ottoman ? A moins que ce prénom ait été créé en référence à la Répu-

blique Turque d'après la révolution kamélienne de 1923, ce qui paraît peut probable, cela montre que pour la population locale, il s'agit bien de Turcs en tant que conquérants et non pas d'Ottomans en tant qu'empire et organisation politique et militaire. Ainsi, dans l'imaginaire collectif kabyle, les puissants en cette période de leur histoire s'appelaient bien Turcs. Un des textes célèbres du chanteur Matoub Lounès en atteste en effet cet usage qui témoigne par ricochet de cet imaginaire : «argaz d el qad Truka, illa deg awal d Umari...», à peu près : "L'homme de la taille des Turc est dans le verbe et dans Hend Oumari", (célèbre bandit d'honneur kabyle durant la période coloniale).

Curieusement, leurs équivalents masculins ne semblent pas avoir été utilisés ! Athmane ne tirerait pas donc son origine de la présence ottomane en Afrique du nord ? Serait-il alors directement inspiré du nom du compagnon du prophète Mohamed : Ottoman ibnu Affane ? Qu'en est-il de celui de Nacer ? N'aurait-il pas ainsi de rapport avec la célèbre Naciria devenue Bougie puis Béjaïa, et dont le sens semble s'apparenter à "la victorieuse" ? De tous les prénoms de cette catégorie, seul celui-ci est à la fois au masculin et au féminin...

L'arabisation et l'affirmation identitaire :

Ce sont des noms de rois, de princes et de guerriers amazighs. Ils seront attribués comme des prénoms par les défenseurs de l'amazighité et contestataires du caractère exclusif de la politique d'arabisation. Celle-ci les combattrait en vain jusqu'à mettre en place la fameuse liste des prénoms dans laquelle chacun devait puiser pour prénommer les nouveau-nés. Une liste purgée de toute référence à cette catégorie de (pré)noms car considérés contraires aux objectifs de la politique culturelle de l'époque. Pourtant, Massinissa, Djugurtha, Micipsa, Tacfari-

nas, Koceila, Syphax, Kahina, Massiva, thinhinane, etc., étaient les premiers prénoms d'affirmation identitaire amazighe. Leur usage sera assez significatif à partir du début des années 1980 alors que la politique d'arabisation connaissait une accélération brutale comme pour répondre à la revendication culturelle et linguistique de Kabylie, en général, et de Tizi-Ouzou, en particulier. L'interdiction de ces prénoms était donc une forme de répression de la diversité identitaire revendiquée dans et par la région, d'un côté. Au contraire, de l'autre côté, c'était un des moyens pour éveiller les consciences et défendre l'amazighité en contrecarrant le discours infériorisant les référents amazighs en les présentant à l'opinion publics comme des barbares qu'il fallait et qu'il faut civiliser... C'était, pour les défenseurs de l'amazighité, une façon de redonner de la fierté d'appartenir à une civilisation d'ancrage plusieurs fois millénaire et dont les rois, les princes et les guerriers ont combattu Rome, Byzance, etc. C'est aussi pour cette raison que parmi ces premiers prénoms de filles figurent *Tilleli* qui veut dire liberté et Noumidia qui veut dire Numidie...

Pluralisme politique, mondialisation et attribution de prénoms

Comme partout ailleurs en Algérie, la région de Tizi-Ouzou connaîtra une effervescence politique au lendemain des émeutes meurtrières d'octobre 1988. L'activité culturelle clandestine sort au grand jour, se déploie sociologiquement et s'engage sur le terrain périlleux de la politique partisane mais inévitable en raison de la sensibilité identitaire. Elle mobilisera, d'une part, contre les tenants de la généralisation immédiate de l'emploi de l'arabe et, d'autre part, contre l'extrémisme religieux. Chacun connaît la suite... Au niveau de l'attribution des prénoms, la région devient petit à petit un espace à la fois de confrontation idéologique mais aussi de cohabitation. Une cohabitation que diversifiera l'apparition à partir de cette pé-

riode de prénoms islamiques inconnus jusque-là mais aussi, et ce particulièrement au début de ce 21^e siècle, de prénoms de culte protestant et d'autres encore de consonance occidentale, orientale, turque et sud-américaine, avec toutefois la prédominance des prénoms amazighs qui semblent supplanter de plus en plus même les prénoms kabyles ou kabylisés... Une diversité que la région semble assumer avec le même souffle que celui avec lequel elle la revendiquait depuis toujours.

- **D'autres prénoms amazighs**

Il faut d'abord noter l'évolution sensible dans la prononciation et dans l'écriture des prénoms en référence aux rois, reines, princes et guerriers amazighs. Depuis quelques années, nous assistons à une réappropriation de la prononciation de ces prénoms qui, jusqu'à la fin du 20^e siècle, étaient prononcés et (trans) écrits selon les règles de la langue de grammatisation en cours en domaine kabyle : le français. De plus en plus Yougourthen au lieu de Djgurtha, Youva au lieu de Juba, etc. Le plus significatif est sans conteste l'abandon du surnom Kahina au profit Dyhia, le vrai nom de la reine Amazighe des Aurès...

Il faut ensuite constater une espèce de généralisation d'autres prénoms d'usage marginal au tout début des années 1980 et 1990 durant laquelle la problématique identitaire faisait que ces noms symboles de l'amazighité étaient les plus affirmatifs de l'identité amazighe et aussi les plus subversifs de l'ordre idéologique établi qui les interdisait. La constitutionnalisation de l'amazighité, l'enseignement tout comme la promotion de la langue amazighe au statut de langue nationale et les progrès institutionnels réalisés en faveur de cette langue, semblent avoir relativement contenir le sentiment de marginalisation et d'exclusion d'il y a quelques décennies qui motivaient une

certaine focalisation sur les noms de rois, de reines et de guerriers amazighs. C'est pourquoi, nous semble-t-il, l'attribution d'autres prénoms amazighs moins connus comme référence dans l'histoire des Amazighs et de différentes inspirations comme Anir, Amayas, Aggur, Tiziri, Itri, etc.

Il faut enfin insister sur la recherche de prénom amazigh peu connu justement comme c'est le cas aussi avec les prénoms des autres sphères. Cela semble s'apparenter à une espèce de recherche de singularisation au sein d'une identité amazighe déjà singulière ou singularisée.

- **Des prénoms islamiques récemment introduits :**

Ils sont très peu connus jusqu'à la fin du siècle passé. Leur apparition semble avoir un rapport étroit avec les mouvements politiques d'essence religieuse. Oussama, Aaya, Roqayya, Islam, etc., participent-ils à un effet de mode ou plutôt font-ils partie d'une option civilisationnelle en devenir ?

- **Des prénoms de culte protestant :**

On pourrait se poser la même question à propos des Gad, Nathan, Maria, Johanna, Yohann, etc. Là aussi les parents nés musulmans et convertis au culte protestant choisissent d'investir et de rendre visible leur choix religieux dans les prénoms qu'ils attribuent à leur enfants. Peut-on dire que ces parents sont exactement dans le cas des défenseurs de l'amazighité condamnés à la disparition définitive par les objectifs de la politique d'arabisation ? Que peut signifier ce besoin de rendre ainsi visible leur appartenance religieuse ? Cela fait-il partie de la constitution de leur identité ? ou cette démarche constitue-t-elle une certaine identification à la sphère culturelle et civilisationnelle de ces prénoms ?

- **Les prénoms occidentaux**

Leur apparition semble remonter aux années 1960-1970. Probablement en accord avec les mouvements progressistes de l'époque, on a attribué ces prénoms plutôt féminins comme Sabrina, Sandra, Céline, Sylia, etc., ensuite masculin comme Rayan, Dylan... On pourrait s'interroger bien sûr sur la nature de cet accord avec le progrès de l'époque qui devait avoir comme modèle le bloc soviétique ! Ces prénoms, d'inspiration opposée à l'idéologie de ce bloc, participeraient-ils à une opposition sous-terrainne ? Avec l'effondrement de ce bloc et la fin de la guerre froide à la fin des années 1980-1990, ils émergent et leur attribution s'apparentaient petit à petit à un projet de société tourné vers le mode de vie occidentale. Certains des porteurs de ces prénoms sont aujourd'hui des jeunes parents dont certains enfants portent des prénoms de cette catégorie quand à d'autres on a attribué des prénoms d'autres catégories.

- **Les prénoms orientaux**

A la différence des prénoms occidentaux, Ramy, Ryme, Ahlam, Anis, Chourouk, Raouf, Yara, Racha, Rachad, Yasmine, etc., sont d'apparition relativement récente et leur adoption suivraient celle des autres prénoms arabes. Du fait que ces prénoms n'ont pas apparemment de référents islamiques, leur attribution inspirerait-elle ou manifesterait-elle un positionnement politique et idéologique des parents vis-à-vis de la montée en puissance du religieux et des valeurs orientales moins marquées religieusement ?

- **Les prénoms sud-américains et turcs**

Les parents ayant attribué ces prénoms à leurs enfants confirment leur provenance des feuilletons sud-américains et turcs.

Ce sont plutôt les mères (interrogées) qui font la proposition... D'apparition très récente, leur attribution semble s'apparenter à un effet de mode qui pourrait cacher une recherche identitaire qu'incarneraient certains acteurs de ce cinéma et certains personnages de ces histoires / fictions mises en images.

Vers des prénoms peu utilisés...

Au mode d'attribution de prénoms assez codifiés socio-culturellement, succède donc celui de modes libres et, pour certain(e)s, libérés des contraintes et croyances traditionnelles qui seraient parfois, selon certains parents, à l'origine de ce que F. Bonifaix (1995) appelle «le traumatisme du prénom». Présente dans ces nouveaux modes, la question de l'identification paraît s'orienter vers une espèce de singularisation et d'individuation dans la recherche de prénoms peu utilisées et culturellement inclassables pour échapper à la catégorisation mais aussi pour ne pas charger, selon certains parents, le porteur des opinions politiques et idéologiques du donneur. D'où l'attribution de prénoms comme Massivel, Macinta, Yasten, Masten, etc.

Toute la question est donc de savoir si nous assistons, avec cette orientation vers des prénoms peu attribués, à un autre procédé d'attribution de prénoms dont les motivations pourraient renseigner sur les reconfigurations identitaires et les mutations socioculturelles en cours.

Bibliographie

- Ait Hamou Ali R., 2005, *Pour une étude de la mise en mots des représentations et des attitudes de locuteurs à l'égard de prénoms en usage en Algérie*, Mémoire de magister dactylographié, E. N. S., Alger, 374 p.
- Ait Hamou Ali R., 2012, «De quelques usages de prénoms à Tizi-Ouzou», dans Les Cahiers du Sladd *Des langues et des discours en question*, numéro

Les procédés traditionnels d'attribution de prénoms à l'épreuve...

6, Université de Constantine, pp. 67-107.

- Ait Hamou Ali R., 2013, «Rupture dans la chaîne de transmission de prénoms à Tizi-Ouzou : propos de porteurs», dans *Les langues dans l'espace familial algérien*, Sini Ch. (éd.)
- Auroux S., 1994, *La révolution technologique de la grammatisation*, éditions Mardaga, Coll. Philosophie du langage, Liège, 216 p.
- Bonifaix F., 1995, *Le traumatisme du prénom*, éd. Dune 95, Paris, 192 p.
- Bauer J. P., 1987, «Histoires de prénoms», dans *Enfances T40*, n°12, pp. 79-88.
- Hadaddou M. A., 2004, «La valse des prénoms», dans *La dépêche de Kabylie* n°701, 702 et 703 correspondant respectivement aux 25, 26 et 27 septembre 2004.
- Le Rouzie P., 1978, *Un prénom pour la vie*, éd. Albin Michel, Paris, 428 p.
- Sini C., 2013, «Paroles de parents kabylophones à l'égard des prénoms à attribuer aux enfants», dans *Le nom propre maghrébin de l'homme, de l'habitat, du relief et de l'eau*, Ouerdia Sadat Yermèche et Farid Benramdane (dir.), éditions du Crasc, pp. 155-163.
- Sini C., 2006, «Quelques attitudes à l'égard de certains prénoms en usage dans l'espace social kabyle» dans *Berberstudies* vol. 14, pp. 209-220.
- Tidjet M., 2003, «Prénom kabyle : évolution récente», dans *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie*, coordonné par F. Benramdane, pp. 45-55.

